



Séminaire OPLO – Tolosa 5 / 09 / 24

Convention État / Régions enseignement de l'occitan

État des lieux depuis la convention précédente – avancées et problèmes

NB. Ce rapide bilan des points positifs et des problèmes concernant l'enseignement public de l'occitan dans l'Académie de Montpellier a pour objectif d'éclairer les partenaires qui construisent la convention à venir.

Situation des enseignements

Premier degré

- En positif : progression en bilingue primaire (nb de sites et donc nb d'élèves). Progression qui vient corriger un énorme retard de l'académie. Suivi du projet pédagogique académique qui fédère de milliers d'élèves et que s'est dorénavant développé en Aveyron.
- problèmes cependant de la sécurisation des sites bilingues : exemple de Sérignan où toute la construction du dispositif s'est effondrée l'année même de mise en route du bilinguisme suite à une malencontreuse suppression de poste. Exemple aussi de Mandela à Béziers où l'équipe pédagogique, qui fait un travail remarquable sur un site « sensible » est souvent à la limite de ses forces, d'où des demandes de mutation
- fragilité de la ressource humaine malgré un gros travail de formation pris en charge par les autorités rectORAles ou assuré par l'encadrement (CPDs, chargé de mission IPR)
- problème de l'absence de personnel de remplacement
- Problème de l'encadrement : la CPD Hérault n'a qu'un temps partiel dans sa lettre de mission, non compensé par des heures effectuées par un autre collègue avec définition du partage des missions. Situation impossible pour assurer le suivi du bilinguisme et celui de l'enseignement extensif.
- problème du matériel pédagogique lié al CAPOC : manuels, documents d'accompagnement
- problème de l'insécurité linguistique de plus d'un collègue : on peut réussir le CRPE spécifique sans licence d'occitan et donc avec un niveau de langue limité ; on peut rester des années sans enseigner en bilingue... Peu à peu le niveau se perd et de collègues de bonne volonté se découragent et passent en monolingue... Autant de ressources perdues.

Second degré : des problèmes, toujours

- Pour l'enseignement optionnel, qui touche le plus grand nombre d'élèves, ils sont souvent dus à des causes nationales, à savoir les réformes imposées depuis près de 20 ans qui ont rendu les emplois du temps ingérables pour les proviseurs, conduit à la concurrence sauvage entre options, qui les condamne toutes (latin et « petites » langues) ;

On ajoutera :

- la diminution sauvage du nombre de sites, surtout en lycée, de 20 à 8 pour l'ensemble de l'Académie

- le manque de professeurs (de 56 à une trentaine entre 2000 et 2024)

- la perte sèche des heures d'occitan dans leur service due à leur affectation dans leur valence

- les situations de souffrance, auxquelles l'occitan n'échappe pas plus que les autres disciplines

Université

L'occitan n'y échappe pas non plus aux problèmes rencontrés par toutes les disciplines (les langues en particulier) dont les effectifs ont tragiquement baissé. Le vivier de recrutement pour les concours est ainsi terriblement affecté...

La question se pose de la place du Ministère de l'Enseignement supérieur dans la future convention.

Rapports avec les autorités rectoriales

Notons d'emblée une ambiance très constructive de travail avec l'administration dans les groupes de travail départementaux (GT) chose inédite : en 35 ans de responsabilités militantes, nous n'avions jamais connu cela. Avant la convention (et la loi « Molac ») nous avions un seul CALR / an de 2 heures où on parlait de catalan et d'occitan et pas de GT départementaux. Nous avons désormais 2 GT par département (2 à 3 heures chaque fois) et 2 CALR / an. C'est à dire que nous sommes passés de 2 heures par an de « messe » plus ou moins « rugueuse » à 20 heures minimum sur l'année de travail à la fois offensif et constructif. Les CALR ont toujours un côté consensuel, mais dans les GT les choses se disent sans concession.

Autre chose (qui est chez nous une vieille tradition) : dans chaque GT et CALR, les organisations syndicales envoient des délégués qui ne sont pas seulement des professeurs d'occitan syndiqués, mais des dirigeants syndicaux expérimentés qui font preuve d'un soutien sans faille, connaissent les textes et arrivent avec des dossiers chiffrés, la FSU systématiquement, mais le SE aussi au CALR et dans les GT Lozère et Gard. Il y a ainsi une belle synergie entre les représentants syndicaux occitanistes et les cadres syndicaux non occitanistes.

À noter aussi que les interventions de Benjamin Assié pour la Région tapent juste chaque fois. Sur ce point des représentants des collectivités au sein des CALR et GT, notons une

faiblesse : le non-engagement de certains départements ou leur engagement insuffisant (Gard, Lozère, Hérault), alors que la Région est toujours là : Vincent Rivière ne manque aucun GT. Un objectif, pour l'OPLO : mobiliser les dépts. À noter le plaisir de travailler avec Sylvain Blachon, de plus en plus « pointu » sur toutes les questions.

Nous rencontrons cependant toujours des difficultés avec certains cadres intermédiaires de l'Education nationale, qui ne sont pas toujours à l'écoute des volontés rectorales exprimées en CALR...

Le dispositif « Ensenhar »

Autre élément très positif : le dispositif « Ensenhar », formation en langue et culture prise en charge par l'Université Paul-Valéry et le formateur INSPE, avec le paiement par l'Université de chargés de corses formateurs de l'IEO (dont le principal est titulaire d'un M2 d'occitan à Paul-Valéry). Les collègues que suivent la formation peuvent aussi valider une licence d'occitan.

NB : dès le début, je suis intervenue solennellement pour dire que, pour le CREO, il n'était pas question que des officines privées forment des collègues du service public quand il y avait les compétences à la fac (enseignants + services administratifs de formation continue) et à l'INSPE. Les collègues issus d'*Ensenhar* sont affectés en complément des certifiés d'occitan (Il n'y a jamais eu de concurrence), notamment en enseignement de DNL et bien sûr aussi en primaire.

Un problème : les centaines d'heures de formation s'effectuent pour leur grande part en présentiel à Montpellier, ce qui pose problème pour les collègues éloignés. La réflexion devra être approfondie sur ce point avec l'Université Paul Valéry

Il serait intéressant d'effectuer un bilan du devenir de ces collègues, complété chaque année.

Les besoins

- Sur un plan général, nous redisons la nécessité d'une dotation spécifique du Ministère pour limiter la concurrence entre options ; il est nécessaire de rappeler aux chefs d'établissements l'importance de demander au Rectorat des heures fléchées.
- Pour le second degré : la situation sinistrée du lycée réclame un plan d'urgence
- Pour le premier degré, nous rappelons l'importance de la formation initiale : la diminution des effectifs à l'Université pèse sur le niveau en langue des nouveaux collègues qui n'ont pas suivi une licence d'occitan ;
- Importance également de la formation continue : il est nécessaire de veiller aux compétences linguistiques avec des dispositifs de formation continue de qualité, sans culpabiliser personne. L'objectif est de conforter le niveau de sécurité linguistique des enseignants ; cette remarque concerne tous les collègues et surtout ceux qui n'ont pas eu une licence d'occitan.
- Besoin de matériel pédagogique adapté, avec des moyens humains et financiers pas seulement affectés en territoire gascon
- Nous rappelons aussi la nécessité d'un poste complet de CPD per département ;

